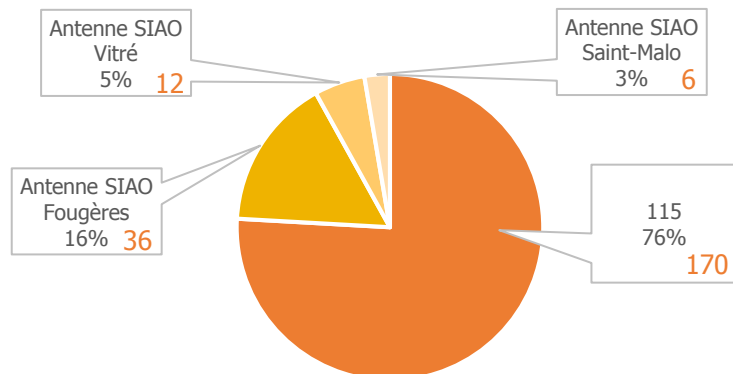


Ce document se veut un témoignage de l'activité du SIAO Urgence, au travers du 115 et des antennes d'accueil physiques territoriales. Il permet ainsi de concourir à l'observation départementale du dispositif de veille sociale, tout en se limitant toutefois à la mission d'orientation vers l'hébergement d'urgence.



224 DEMANDES

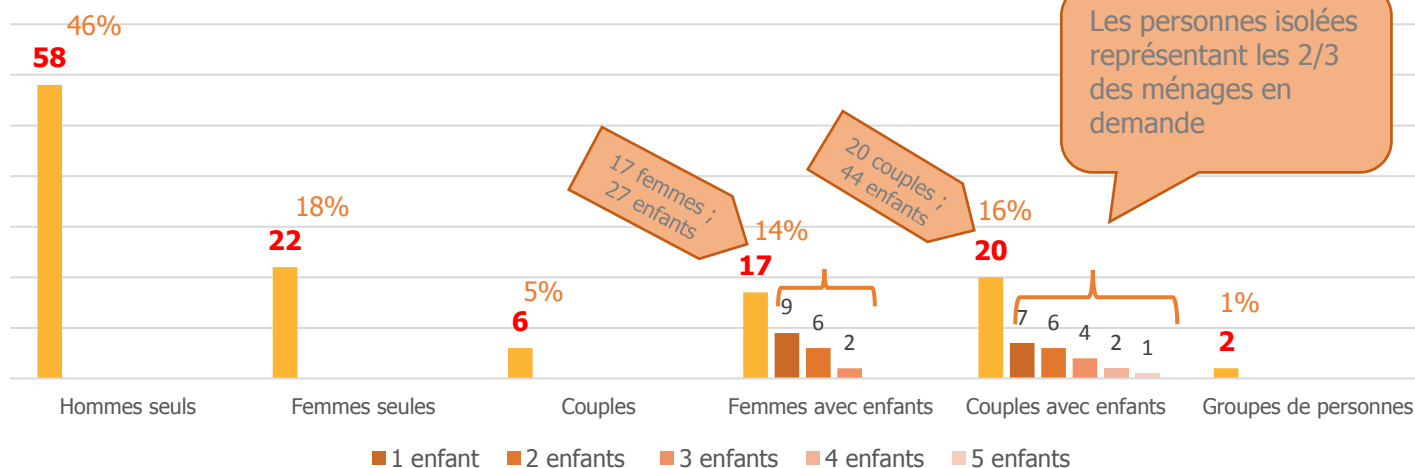


224 personnes (124 ménages) ont sollicité ce 14 novembre un hébergement d'urgence auprès du SIAO 35. Les $\frac{3}{4}$ des demandes ont été formulées auprès du 115.

Le 115 a au total répondu à **228** appels sur cette seule journée.

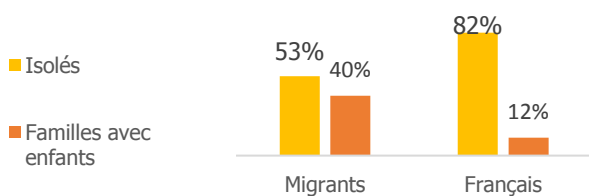
Il n'y a pas eu d'orientations par l'antenne SIAO de Rennes conformément à l'organisation territoriale en place, ni à Redon où aucune personne ne s'est présentée pour ce motif.

Composition des 124 ménages en demande



Les personnes isolées représentant les $\frac{2}{3}$ des ménages en demande

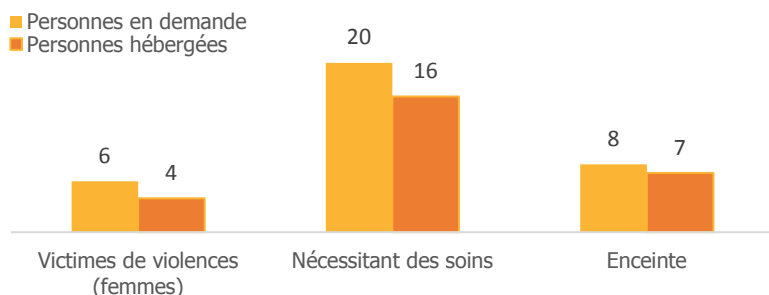
On note la présence de 71 enfants, dont près de la moitié a entre 2 et 5 ans. On dénombre 17 bébés (< 2 ans).



Lire : « parmi les ménages français, 82% sont des isolés »

Les autres ménages non représentés sont des couples sans enfants et des groupes de personnes.

Vulnérabilité des ménages



. Aucune demande de personnes accompagnées d'animaux n'a été enregistrée.
 . Les femmes victimes de violence ont été orientées vers le dispositif généraliste ou hôtelier, les places dédiées étant saturées.

Âge des ménages

Plus d'un tiers des ménages (tous confondus) se situe dans la tranche **30-39 ans**.

On comptabilise une dizaine de personnes sur chacune des tranches : < 20 ans et > 50 ans.

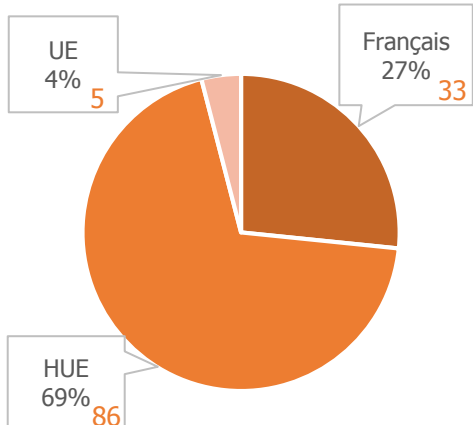
Ce sont majoritairement:

◆ des personnes seules,

◆ sans enfants,

◆ et notamment des hommes.

Nationalités des ménages



Parmi les 86 ménages extra-communautaires

32 ménages (pour les 2/3 des isolés) sont demandeurs d'asile et relèvent d'une prise en charge en HUDA ou CADA (toutes procédures confondues).

19 ménages sont arrivés à Rennes récemment (pour moitié des hommes seuls) et attendent leur rendez-vous en Préfecture.

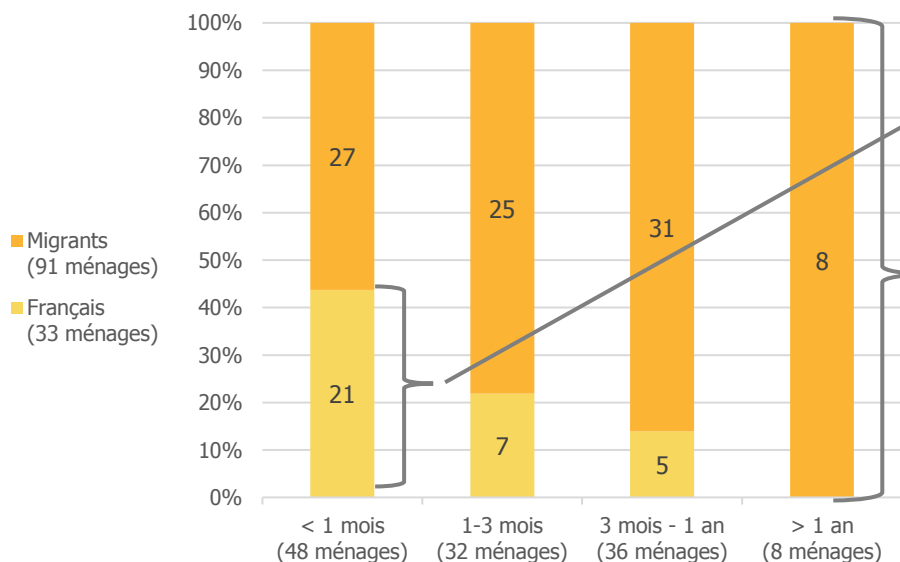
27 ménages (77 personnes) sont en situation administrative irrégulière ; ce sont essentiellement des familles avec enfants qui sont sur le territoire depuis plusieurs mois.

Les autres ménages bénéficient de titres de séjour plus ou moins précaires.

5 hommes seuls disposent de titres de séjour ou de cartes d'identité européennes.

Originaires principalement d'Europe de l'Est comme l'Albanie ou la Géorgie, mais aussi d'Afrique centrale, notamment de Guinée).

Durée d'errance et nationalité des ménages



2/3 des personnes sans-abris d'origine Française le sont depuis moins d'un mois. Cela témoigne des réelles possibilités d'accès aux dispositifs pérennes de droit commun lorsque les droits sont ouverts, et donc de la fluidité des parcours.

RAISON : la tardiveté de la réponse des instances décisionnaires de l'asile, ou de leur absence de perspectives liée à des droits incomplets.

En moyenne, les ménages sont en situation de sans-abrisme depuis **3,7 mois.**

Au final, environ 40 ménages, représentant 60 personnes, peuvent d'ores et déjà entamer des démarches d'accès aux droits à l'insertion par le logement, de par leur situation administrative : outre les français on comptabilise 2 ménages bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés).

Ce Lundi, le **taux de réponse positive a atteint 68%**, chiffre qui s'explique par le système actuel de rotation. **La moyenne sur la semaine est toutefois de 51%**, compte tenu de la saturation du dispositif.

Les femmes, avec ou sans enfants, ainsi que les familles, bénéficient d'un taux de satisfaction plus élevé, en raison de la priorité à l'hébergement qui leur est donnée. Au contraire, seul un homme sur deux s'est vu proposer une solution.

A noter que 6 hommes seuls ont décliné la proposition de mise à l'abri qui leur était faite, avec pour motif principal l'éloignement de la structure proposée (certains avaient en effet un rendez-vous médical sur Rennes).

Les trois quarts des enfants ont pu obtenir une offre de prise en charge ; les 9 familles qui n'ont pas eu de propositions étaient composées le plus souvent de femmes ou couples avec des adolescents.

Ce Lundi soir, les centres d'hébergement d'urgence étaient saturés, toutefois certaines halte-aux-passants restaient disponibles, compte tenu de la distance avec Rennes. Des nuitées hôtelières ont également été financées.

A noter enfin que 3 ménages avaient formulé une demande de CHRS Insertion, et que 4 d'entre eux y ont été admis fin Novembre. 3 des ménages en demande ont également été admis en CADA.